

1^{er} novembre 2011

11.441

Question Claude Borel

Eoliennes et ski de fond

Le site de La Vue-des-Alpes – Tête-de-Ran constitue l'un des hauts-lieux du ski de fond dans notre canton. Or, on peut lire dans le dernier bulletin de Neuchâtel ski de fond: "De gros soucis pointent à l'horizon concernant l'existence même du site de La Vue-des-Alpes – Tête-de-Ran. L'implantation éventuelle de 8 éoliennes à cet endroit poserait de gros problèmes à ce centre, la Confédération étudiant l'obligation d'établir un périmètre de protection de 150 m de rayon."

Réalité ou intox?

Cosignataires: T. Huguenin-Elie et B. Goumaz.